

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 janvier 2012

EXÉCUTION DES PEINES - (n° 4112)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 49

présenté par  
M. Raimbourg  
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----  
**ARTICLE PREMIER**  
(Annexe)

À la première phrase de l'alinéa 141, après le mot :

« confier »,

insérer le mot :

« prioritairement ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement se justifie par le texte modifié en commission de l'article 4.